

CIROVTT TRIAL

Compte rendu 2017

Le 10/12/2017

Benjamin BENOIST

à : Clubs organisateurs

à : Membres CIROVTT

à : Responsables comités

OBJET : Compte-rendu de la réunion annuelle CIROVTT Trial du 27 novembre 2017.

Présence de 28 personnes dont 4 pilotes et 25 licenciés.

Excusés : Laurent BOUVET, Franck FILBIEN, Benjamin CADET, Kathleen GLANCEY, Christine CARDONA, Cécile JAILLET, Joël BOURRET, Eric JACOTE, Franck PENEAU, les représentants du club de CLISSONS.

Benjamin BENOIST et Daniel LOUESSARD souhaitent la bienvenue aux personnes présentes et particulièrement à Alain et Béatrice BOURGETEAU du MSV pour leur accueil et l'organisation de cette réunion de nouveau au MANS pour cette deuxième année consécutive.

- **Bilan moral**

7 épreuves organisées cette année. Benjamin BENOIST souligne et félicite le travail et la qualité des organisations de cette année.

Il est à noter un maintien du nombre de pilotes sur l'ensemble des organisations 2017 avec une moyenne sur l'année de 98 pilotes/compétition, soit 685 pilotes au total.

Un minimum de 84 pilotes et un maximum de 108 pilotes.

Nous notons néanmoins une baisse du nombre de participants par rapport aux années précédentes. Impact également des dates de compétition des TRJV en même temps que les CIROVTT (les catégories R3/R4 étant les catégories les plus impactées). Baisse du nombre de jeunes et futurs trialistes.

- **Bilan sportif**

La CIROVTT se félicite des résultats au niveau national et tenait à féliciter les pilotes présents à la réunion. Les pilotes CIROVTT ont un bon niveau national voir international (Jeran Bricaud au niveau UCI).

Le Niveau est plutôt élevé par rapport aux autres régions.

On félicite les anciens pilotes qui reviennent et font des podiums.

Les petites catégories progressent. Beaucoup de montées volontaires acceptées par la commission.

Nous félicitons le travail des membres de la commission « changement de catégorie » pour leur travail de sélection.

Quota et sélection pour le niveau national

Baisse notable et très importante du nombre de pilotes au niveau des coupes et du championnat de France 2017.

Les quotas pour les sélections et l'inscription aux coupes de France ne sont pas reconduits en 2018 par la FFC.

Une liste nationale de pilotes a néanmoins été établie par la FFC et ces pilotes seront prioritaires et protégés pour les inscriptions aux différentes épreuves.

Les pilotes licenciés pourront s'inscrire librement sur le site de la FFC pour les coupes de France (niveau JEUNE et NAT3), les pilotes des catégories supérieures non inscrits sur la liste nationale feront leur demande auprès de chaque responsable des circuits inter-régionaux.

Un pré calendrier 2018 fait état de 2 ou 3 coupes de France et un championnat de France.

- **Bilan financier**

Exercice 2017 positif pour la CIROVTT avec une gestion au sein du comité des PDL via M. FILBIEN.

Les finances restent au sein du comité des Pays de la Loire tant que la CIROVTT aura des clubs et des organisations au niveau de cette région. Nous remercions M FILBIEN pour son soutien.

Nous soulignons que les finances de la CIROVTT sont issues essentiellement des frais versés par les clubs organisateurs et du fond de solidarité.

A noter qu'à la date de la réunion il manquait deux versements des deux dernières organisations et que le versement du fond de solidarité par les clubs non organisateurs n'a pas encore été réalisé. Daniel LOUESSARD se charge des relances pour 2017.

Un fond de solidarité a été mis en place mais son paiement par les différents clubs non organisateurs reste difficile. Constat est fait que si l'ensemble des fonds était récolté nous pourrions diminuer considérablement les frais sur les clubs organisateurs.

Financement de la CIROVTT

Les clubs organisateurs reversent environ 200€ à laFFC + la contribution CIRO (60€) + parfois une assurance RC + parfois des versements supplémentaires pour l'organisation de championnats.

Les clubs « non organisateurs » ne paient que le fond de solidarité...

Pour info : les engagements des autres régions sont à 13 et 15 € alors que la CIROVTT est à 9 €. Augmentation en 2018 de 10 € sur les épreuves Nationales.

Proposition : augmenter l'engagement et abandonner la collecte des cotisations (60€) et fond de solidarité (10-15€ en moyenne), et doncfinancer la CIROVTT proportionnellement aux participations.

Hypothèses

- Augmentation de 1 € => suppression de la cotisation des 60€,
- Augmentation de 2€ => supprime la cotisation et lefond de solidarité,

Vote :

- 10€ : unanimité
- 11€ : 6 absentions

Décision : l'engagement passe à 11 euros en 2018.

Cette augmentation permettra :

- à la CIROVTT de récolter 2 €/pilote à chaque inscription,
- aux clubs organisateurs de ne plus reverser la somme de 60 euros (baisse du coup d'une organisation),
- abandon du fond de solidarité (gestion plus simple),
- d'assurer la pérennité (renouvellement matériel, etc.) et meilleures prestations (fourniture des flèches...), il sera offert à chaque club organisateurs dès 2018 les flèches (harmonisation sur les épreuves). Le but étant d'offrir aux pilotes des épreuves homogènes et de qualité.

Inscription et Cicleweb

Présentation du fonctionnement du site CicleWeb par Daniel GREMY, Daniel JOUSSET et Ludovic GAUDIN : site FFC sur lequel se font les engagements.

Avantage : les licences sont vérifiées d'office, et les flux financiers sont simplifiés.
Fonctionnement : chaque club alimente un compte club au Comité Régional dont il dépend. Les pilotes s'engagent sur le site FFC CicleWeb (cicleweb.ffc.fr) par l'intermédiaire de leur club. Le Comité Régional prélève la totalité de l'engagement sur le compte club, il garde la part qui lui revient et ristourne le reste à l'organisateur. Ces sommes sont variables selon l'âge du coureur, le type de licence et le Comité Régional. Chaque Comité étant libre de sa tarification.

Concrètement, le club organisateur édite le listing le jeudi soir et l'envoie au comité administratif CIROVTT. Il faut juste associer les licences aux catégories et numéros de plaque.

Emargement sans paiement pour les inscrits CicleWeb. Possibilité toujours de s'inscrire sur place le jour de la compétition mais avec majoration de 5 euros. Il n'y a plus qu'à gérer les inscriptions sur place (inscrit sur place, licence à la journée).

Bilan : un gain de temps, gestion financière plus simple pour le club organisateur et le service administratif CIROVTT, reversement directement au Comité Régional.

Vote :

- Pour les engagements par CicleWeb : 23
- Contre les engagements par CicleWeb : 2

Décision : gestion des engagements par CicleWeb en 2018. La contribution CIROVTT sera calculée à l'issue de chaque compétition et réglée directement à la CIROVTT. Il sera diffusé une information sur ce mode de fonctionnement via le site CIROVTT et Facebook.

- **Bilan des pilotes, bénévoles et organisateurs**

Les quelques pilotes présents, les parents, éducateurs, membres de la CIROVTT ont pu s'exprimer lors de cette réunion et il en ressort les points suivants :

Participation

Le règlement TRJV étant devenu complexe ; les pilotes délaissent les manches trial en TRJV. Le trial est moins pratiqué et les parents ne souhaitent pas abîmer les vélos (taille des roues 27.5 et 29 pouces moins adaptée, tarif des vélos en augmentation) Pourtant, des pilotes de haut niveau (A. Fontenoy) « vendent » la discipline... Notre niveau R4 a été beaucoup relevé, ce qui peut être décourageant pour les débutants, malgré l'existence d'un classement spécifique « vélo XC ». Nos niveaux en jeune sont « décalés d'un cran » par rapport aux autres régions

Comment la CIRO peut-elle aider au développement du trial au niveau des plus jeunes ?

Les tracés

Les tracés, même durs, ne parvenaient pas à départager les meilleurs mais bridait les moins bons

- ⇒ Appliquer le principe « 2 zones faciles / 2 moyennes / 2 dures »
- ⇒ Pour simplifier, les zones « dures » = même parcours que les zones « faciles » de la catégorie au-dessus.

Pour les R3/R4, il faut appliquer ce principe de façon plus rigoureuse, avec dans l'idée de baisser les niveaux R3/R4.

Les toutes petites catégories doivent correspondre à des niveaux « débutants »
Inscrire l'obligation de conserver 2 zones sans déplacement pour les R4

Vote : unanimité

Décision : Pour l'ensemble des catégories, respecter le principe « 2 faciles / 2 moyennes / 2 dures », en partant de l'idée que le niveau actuel correspond à « dur ».
Les zones R4 : obligation de conserver 2 zones sans déplacement (zones faciles),
Les zones R3 : les marches en montée ou en descente seront comprises entre 30 et 60 cm et devront prendre en considération le profil topographique du terrain (aucune sortie en roue arrière obligatoire, les descentes devront toutes être réalisable en enroulé.

Rédaction du cahier des charges dans le règlement (Benjamin BENOIST, Jean Pierre BRENON et Philippe GAUDENS se chargent de la rédaction)

Les montées de catégorie

L'intransigeance sur les montées de catégorie en 2017 a eu un effet de bord sur le niveau des zones et a provoqué beaucoup de départage. (NB : pour 2018, la commission a fait preuve de souplesse.)

- ⇒ Faciliter les montées (y compris en cours de saison) plutôt que de durcir les zones

Si les jeunes montent en cours de saison ils perdent leur place au classement.

- ⇒ A priori cela ne semble pas poser de problèmes aux pilotes ni aux parents

Proposition : faire un suivi tout au long de l'année par catégorie d'âge

Vote : unanimité

Décision : un suivi tout au long de l'année sera réalisé par catégorie d'âge et un classement informel sera établi en fin d'année sur la manche finale.

Proposition : autoriser les montées de catégorie sur toute la saison

Vote : Unanimité

Décision : le pilote pourra demander tout au long de l'année à monter de catégorie sur avis de la commission « changement de catégorie »,

Proposition : faire un bilan à mi-parcours et proposer aux meilleurs pilotes de monter (sans obligation pour 2018)

Vote : unanimité

Rendre obligatoire la montée à mi saison sur décision de la commission ?

Vote :

- pour : 6
- Abstention : 6
- contre : 13

Décision : faire un bilan à mi saison et proposer aux meilleurs pilotes de monter de catégorie sans obligation pour 2018.

Encombrement des petites zones : comment l'éviter ?

Les jeunes se déplacent de zone en zone « par paquet », par affinité et pour bénéficier des conseils de leurs encadrants.

⇒ Pas de décision...

Aménagement du temps de course

Proposition : les grandes catégories (R2 à Elites) demandent à commencer plus tard. On ne change pas pour les petites catégories. Les commissaires étant tous présents dès le départ, ils pourraient doubler les petites zones avant le départ des grands (en théorie...) ou cela permettrait à certains de pouvoir suivre leur enfant ou pilote.

Décision : décalage de l'horaire des grandes catégories à 10h30 ainsi que de leur horaire d'inscription en conséquence. Pas de changement pour les catégories R4/R3. Un bilan sera effectué après la deuxième épreuve.

- **Arbitrage**

Arrêt de certains commissaires dont nous tenions à les féliciter pour leur implication et toutes les années passées auprès des pilotes. Nous constatons le même nombre d'arbitres qui sortent et qui rentrent en fonction.

Une formation commissaire régional a été organisée cette année sous la forme d'une formation en continue avec 3 candidats. Tous les élèves ont été reçus et ont été enregistrés au sein de la FFC. La CIROVTT tient à féliciter ces nouveaux arbitres et

compte organiser une nouvelle formation arbitre en 2018 par le biais de Daniel GREMY et Pascale GRIMAULT.

Adoption du règlement FFC :

Principales différences :

- Interdiction de franchir les portes et passages des autres catégories (sauf flèches attachées au même point),
- Survol des flèches des autres catégories compte,
- Sens d'engagement pour le passage des portes.

Vote :

- Pour : 24
- Contre : 1

Décision : adoption du règlement FFC 2018.

La veille des 3 premières épreuves, une réunion des commissaires présents sera effectuée afin de permettre une remise à niveau.

- Organigramme des différentes commissions

- Commission « **Gestion des arbitres** » :
 - Franck LEMAITRE,
 - Daniel LOUESSARD.
- Commission « **Formation des arbitres** » :
 - Pascale GRIMAULT,
 - Daniel GREMY.
- Commission « **Traçage** » :
 - Benjamin BENOIST, Jean Pierre BRENON (Pays de la Loire),
 - Daniel JOUSSET, DANIEL LOUESSARD (Bretagne),
 - Franck LEMAITRE, Philippe GAUDENS (Ile de France).
- Commission « **Représentant des Pilotes** » :
 - Jéran BRICAUD,
 - Clément JANIN.

- Commission « **Représentant auprès de la FFC** » :
 - Benjamin BENOIST (Pays de la Loire),
 - Daniel GREMY / Jean Pierre BRENON (Pays de la Loire),
 - Philippe GAUDENS / Franck LEMAITRE (Ile de France),

- Commission « **Gestion administratif** » :
 - Alain BOURGETEAU,
 - Valérie CAMPION,
 - Gilles RONDARD,
 - Kathleen GLANCEY

A noter que Eric le GALLOU a souhaité arrêter la gestion administrative. La CIROVTT tient à le remercier pour son excellent travail, sa présence et sa disponibilité sur l'ensemble des épreuves.

- Commission « **WEB** » :
 - Alain BOURGETEAU pour le site web www.cirovtt-trial.fr
 - Louis BRENON pour la gestion d'une page FACEBOOK,

- Commission « **Représentants des Régions** » :
 - Philippe MATTER (Centre Val de Loire),
 - Valérie CAMPION (Bretagne),
 - Jean Pierre BRENON / Daniel GREMY (Pays de la Loire),
 - Franck LEMAITRE (Ile de France),
 - Place toujours vacante pour la Normandie.

- Commission « **Changement de Catégorie** » :
 - Philippe MATTER (Centre Val de Loire),
 - Valérie CAMPION (Bretagne),
 - Jean Pierre BRENON / Daniel GREMY (Pays de la Loire),
 - Philippe GAUDENS (Ile de France),
 - Place toujours vacante pour la Normandie.

Pré-calendrier 2018

A noter 7 épreuves :

1	8 avril 2018 :	Sury en Vaux (18)
2	29 avril 2018	Brûlon (72)
3	3 juin 2018	Cerny (91)
4	24 juin 2018	Ploeuc sur Lie (22)
5	9 septembre 2018	La Roche-Sur-Yon (85)
6(F)	Fin septembre ou mi Octobre à confirmer	Liffré (35)

- Clôture de la réunion CIROVTT

Nous tenons à remercier Benjamin BENOIST et Daniel LOUESSARD pour avoir assurés le bon fonctionnement de la CIROVTT en 2017.

Benjamin BENOIST et Daniel LOUESSARD soulignent le travail exemplaire de chaque membre de la CIROVTT mais également du travail fourni par les pilotes et le soutien des parents, éducateurs...

La réunion s'achève dans une ambiance conviviale. Benjamin BENOIST et Daniel LOUESSARD remercient l'ensemble des personnes présentes et se félicitent des échanges positifs et constructifs durant cette réunion. Il s'en dégage que les personnes impliquées dans la CIROVTT souhaitent garder et faire perdurer cet aspect convivial et familial.

A fin de la réunion du 25 Novembre 2017 il a été remarqué que l'emplacement de la ville du MANS semble le plus centrale et le plus propice pour les réunions CIROVTT. Alain BOURGETEAU accepte de reconduire l'année prochaine la réunion CIROVTT le dernier samedi du mois de novembre à savoir le 24 novembre 2018.

Benjamin BENOIST
Daniel LOUESSARD

CIROVTT-Trial

Coupe Inter-Région Ouest Vélo Tout Terrain Trial

